

idéologique, mais en tant que clé de notre épanouissement commun sur cette planète.

Malgré nos efforts et notre bonne volonté, il reste encore beaucoup à faire pour mettre pleinement en oeuvre les nombreux engagements que nous avons pris en tant qu'États participants de la CSCE. Personnellement, je ne puis oublier que l'antisémitisme est toujours bien vivant parmi nous, qu'il se manifeste par des visas de sortie restreints ou la crainte de pogroms, et qu'il faut absolument l'enrayer. D'autres parmi vous pourront donner d'autres exemples.

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de se présenter aux réunions de la CSCE avec en main une longue liste de personnes victimes des gouvernements de leurs pays. Il existe cependant certaines personnes qui souffrent encore - malgré les changements radicaux survenus - et dont le nom doit être porté à la connaissance des membres de cette tribune.

Je me permets d'aborder ces questions parce que je crois que nous pouvons maintenant discuter dans un nouvel esprit de collaboration grâce auquel nous pouvons mutuellement nous aider à trouver des solutions, plutôt que de nous borner à pointer du doigt les problèmes.

Nous comprenons mieux les complexités de la société démocratique et nous sommes davantage conscients de l'extrême difficulté de parvenir à un juste équilibre entre les droits, les libertés et les responsabilités.

Nous devons nous concentrer sur les aspects qui méritent une attention particulière : les droits des minorités, la propagande haineuse, l'antisémitisme, le développement démocratique (rappelons que nos spécialistes discuteront de ce dossier en détail à Oslo, en novembre).

Le Document de Copenhague signé en juin dernier est très complet et continue de nous servir de guide. Il n'est pas nécessaire de le réécrire ici à Moscou.

Néanmoins, certains domaines n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritent. À cette réunion, le Canada présentera des propositions portant sur deux dossiers importants : l'égalité des femmes et le rôle d'un pouvoir judiciaire indépendant dans une société démocratique.

L'égalité des femmes est une composante fondamentale du processus de démocratisation d'une société dont tous les membres jouissent des mêmes droits et ont les mêmes responsabilités. Je suis convaincue que vous trouverez notre proposition très précise et exhaustive. Elle s'inspire des travaux des Nations Unies relatifs aux Stratégies prospectives d'action et à la Convention